

Université du Québec à Montréal
Faculté de science politique et de droit

Théories et méthodes bidisciplinaires
FPD-8000

Olivier Barsalou et Anne-Marie D'Aoust
HIVER 2021

Horaire du cours: Jeudi, 9:30 – 12:30, local A-3316
Professeurs: Anne-Marie D'Aoust, bureau A-3445
Olivier Barsalou, bureau W-3280
Disponibilités des professeurs: Sur rendez-vous
Courrier électronique: profdaoust@gmail.com et barsalou.olivier@uqam.ca

Descriptif général du cours

Ce séminaire a pour objectif d'introduire les étudiantes, les étudiants de la concentration politique internationale et droit international aux enjeux théoriques et méthodologiques du travail bidisciplinaire. De plus, le séminaire vise à introduire aux méthodes de la science politique et des sciences juridiques dans la perspective de la réalisation du travail de recherche dirigé. Il pourra servir à poser les jalons de ce travail de recherche.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

« Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de savoir qui je suis. Ce qui fait l'intérêt principal de la vie et du travail est qu'ils vous permettent de devenir quelqu'un de différent de ce que vous étiez au départ. »

- Michel Foucault

Ceci est *votre* séminaire.

Ce séminaire repose sur la prémisse que la salle de classe n'est pas seulement un lieu où vous allez apprendre des choses *sur* le monde: il s'agit aussi d'un lieu où vous apprenez *comment* entrer en relation avec le monde qui vous entoure et questionner son fonctionnement, ainsi que les règles qui le régissent.

Comme le relève la féministe Cynthia Enloe, la curiosité intellectuelle n'est pas le résultat d'un processus passif: «Être curieux requiert de l'énergie. Que certaines idées reçues semblent aussi attirantes doit donc être le résultat d'une forme déformée de conservation d'énergie. Si on prend pour acquis que quelque chose est "naturel" ..., on économise notre énergie mentale. ... Le résultat: nous imaginons qu'il n'y a rien à étudier.»¹

Qu'est-ce que cela implique pour vous? Cela implique qu'apprendre n'est pas l'équivalent d'un événement sportif auquel vous assistez en tant que spectateurs passifs: il s'agit plutôt du résultat d'une dynamique d'échange et de travail entre vous, vos pairs et nous. Cette approche présuppose que votre apprentissage est

¹ Cynthia Enloe (2004) *The Curious Feminist: Searching for Women in A New Age of Empire*, Berkeley: University of California Press, p. 1.

le résultat de la *dynamique* d'échanges et de collaboration qui s'établira entre nous tous, plutôt que de votre réception passive du matériel que nous vous proposons et auquel vous serez confrontés. Notre rôle consiste donc surtout, dans le cadre de ce séminaire, à *créer un espace* où:

- 1) vous vous sentirez à l'aise pour poser des questions sur la matière couverte;
- 2) vous serez amené.e.s à être réflexives et réflexifs par rapport à votre conception des relations internationales et du droit international ;
- 3) vous serez amené.e.s à sortir de votre zone de confort et à élargir vos horizons dans votre étude et compréhension des problèmes et enjeux tels qu'ils traditionnellement compris et appréhendés en relations internationales et en droit international.

L'importance accordée à cet effort intellectuel (être curieux requiert du temps et de l'énergie!) et à la dynamique d'échanges qui en résulte nécessairement est reflétée dans les modalités d'évaluations. **Ainsi, 60% de votre note globale est liée au travail fait en classe et en lien avec les lectures obligatoires.**

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Compte tenu des circonstances actuelles exceptionnelles, le cours adopte une **combinaison d'enseignement synchrone (en direct) et asynchrone (en différé)**.

- Les classes virtuelles auront lieu en direct sur **Zoom**.
- Le lien zoom pour nous retrouver lors des classes virtuelles tout au long du trimestre est le suivant : <https://uqam.zoom.us/j/88538184194>

Modalités de participation aux classes virtuelles :

- Veuillez configurer votre compte Zoom avec votre nom complet;
- Veuillez activer votre caméra;
- Veuillez fermer votre micro sauf lorsque vous prenez la parole;
- Ouvrez le clavardage en appuyant sur l'icône située en bas de l'écran;
- Pour poser une question ou prendre la parole, appuyez sur l'icône de la main.

Consignes pour la participation à un cours ou à une activité en ligne
(Tirées de <https://etudier.uqam.ca/info-etudes/cours-en-ligne>)



Lors d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne, le personnel enseignant peut décider, selon le cas, de procéder à l'enregistrement audio ou audiovisuel du cours ou de l'activité d'enseignement. Le personnel enseignant peut partager l'enregistrement uniquement à son groupe-cours.



En cas d'enregistrement, l'étudiante, l'étudiant sera informé au début de la séance.



Il est de la responsabilité de l'étudiante, de l'étudiant de désactiver son microphone et/ou sa caméra s'il ne souhaite pas être enregistré.



À défaut de désactiver son microphone et/ou sa caméra, l'étudiante, l'étudiant, consent à l'enregistrement audio ou audiovisuel, à la conservation, à la rediffusion et à l'utilisation de l'enregistrement de son nom, de sa voix et de son image dans le cadre du cours ou de l'activité en ligne. L'étudiante, l'étudiant reconnaît ne détenir aucun droit dans l'enregistrement.



Sauf avec l'autorisation expresse écrite du personnel enseignant, l'étudiante, l'étudiant reconnaît qu'il est interdit de reproduire, d'enregistrer, de publier, de diffuser, de communiquer ou de partager, par quelque moyen que ce soit, tout ou partie de l'enregistrement d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne de même que tout matériel pédagogique s'y rattachant.

Une étudiante, un étudiant qui contrevient à ce qui précède s'expose aux sanctions prévues dans les règlements et politiques de l'UQAM ou à tout recours légal, notamment en vertu de la Loi sur le droit d'auteur.

DÉROULEMENT DES SÉANCES

Chacune des séances de la session se déroulera de la façon suivante :

1) Mode Asynchrone (balado)

- L'équivalent de la 1^{ère} heure du cours se déroulera en mode asynchrone. À chaque semaine, nous déposerons sur le blogue Wordpress du cours un balado (*podcast*) préparé par nos soins qui présentera la matière prévue pendant la semaine. La durée du balado variera d'une semaine à l'autre mais ne dépassera pas 1h de contenu autant que possible. Vous pourrez écouter le balado au moment qui vous conviendra, juste avant le cours ou plus tôt encore.
- Le balado sera accompagné de matériel de présentation Power Point à laquelle nous référerons pendant le balado. Ces diapositives seront disponible sur le blogue Wordpress du cours.

2) Mode synchrone (Animation et discussions) – Mardi matin 11h00 à 12h30

- Le reste du cours se déroulera en mode synchrone.

Foire aux questions concernant le déroulement des séances

1) **POURQUOI AVONS-NOUS CHOISI LE BALADO ?** Plusieurs raisons expliquent ce choix.

A) **La raison technique :** Le format balado (MP3) est un format beaucoup plus léger que le format vidéo (AVI, MP4, etc.). Vous pourrez ainsi aisément le télécharger sur votre téléphone ou sur votre ordinateur pour l'écouter au moment qui vous conviendra que ce soit en faisant la vaisselle,

en promenant votre chien ou en allant chercher un café. Par ailleurs, sa taille réduite ne risque pas d'encombrer inutilement vos bandes passantes.

B) La raison psychologique : La vie universitaire se passe désormais en ligne et, en particulier sur ZOOM. Nous sommes conscients que vous passerez des heures interminables sur ZOOM cette session. **Concrètement, ZOOM fatigue et épuise².** Nous avons donc choisi d'alléger cette fatigue en privilégiant le mode balado sous forme asynchrone.

2) AU FINAL, EST-CE QUE J'AURAI DROIT – À TITRE D'ÉTUDIANT.E – AU MÊME CONTENU QU'UN COURS OFFERT EN PRÉSENTIEL ?

Bonne question ! Nous avons adopté le format présenté ici sur la base de notre expérience en classe et du retour de étudiants.es qui ont vécu leur première session en ligne à l'automne 2020. Bien que les cours habituels durent théoriquement 3h, en pratique la réalité est toute autre. Les cours débutent souvent avec 5 minutes de retard, les pauses – nous en faisons au moins deux de 15 minutes – s'étirent presque toujours, on se l'avouera, tout le monde décroche un peu dans la 3^e heure de cours.

Le contenu du balado condensera la matière prévue lors d'une séance régulière en présentiel. Lorsque nous passerons en mode synchrone, nous prendrons le temps de répondre à vos questions et de discuter de la matière avec vous. Bref, au final, nous croyons sincèrement que vous aurez droit à la même matière, mais offerte dans un format qui, nous l'espérons, sera communiquée plus efficacement.

² Voir les reportages de Radio-Canada <https://ici.radio-canada.ca/premiere/emissions/des-matins-en-or/segments/entrevue/172876/fatigue-zoom-video-conference-reunions-ligne> et de la British Broadcasting Corporation (BBC) <https://www.bbc.com/worklife/article/20200421-why-zoom-video-chats-are-so-exhausting> sur le sujet.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Format	Pondération	Date
1. Présence et participation active aux séminaires	20%	À chaque semaine, toute la session
2. Précis de lecture	30%	À remettre à chaque semaine sur le blogue Wordpress du cours, dès la semaine du 26 janvier, au plus tard à 17h00 le dimanche précédent le séminaire (8 précis à remettre sur 10 précis possibles, au choix de l'étudiant.e)
3. Animation de séminaire	10%	Selon la séance choisie par l'étudiant.e.
4. Plan de travail	10%	À envoyer électroniquement à l'adresse courriel des deux professeurs avant le début du cours du 20 février
5. Travail final (8 000 - 10 000 mots, en équipes de 2 ou 3)	30%	À envoyer électroniquement à l'adresse courriel des deux professeurs avant le début du cours du 16 avril

PLAN DU COURS ET LECTURES OBLIGATOIRES

Il n'y a aucun texte ou recueil à acheter. Sauf exception, les lectures sont toutes disponibles électroniquement via la bibliothèque de l'UQAM et sur le blogue Wordpress du cours. Les lectures vous seront fournies par les professeurs.

SOMMAIRE DES SÉANCES

Le séminaire se décompose en trois blocs distinct, mais interreliés :

- 1) **Bloc 1** - Mise à niveau, compréhension des implications d'une analyse interdisciplinaire et création d'un espace interdisciplinaire en classe;
- 2) **Bloc 2** - Analyse du risque comme espace interdisciplinaire: comprendre sa genèse, son fonctionnement logique, ainsi que ses implications théoriques, politiques et légales sur notre compréhension du monde;
- 3) **Bloc 3** - Analyses interdisciplinaires du risque selon plusieurs angles d'attaques, avec différents cadres d'analyses, tous centrés sur l'enjeu de la semaine.

DATE	THÈMES
19 janvier	Présentation du cours
26 janvier	(In)discipline et interdisciplinarité: recherche, identité et professionnalisme
2 février	La recherche interdisciplinaire: défis et enjeux
9 février	Risque et société assurantielle: généalogie et gouvernementalité
16 février	L'État-Providence et l'émergence du risque: perspectives « macro »
23 février	L'expérience individuelle du risque et individualisation du risque: perspectives « micro »
2 mars	SEMAINE DE LECTURE
9 mars	Risque et droit international (Remise du plan de travail)
16 mars	Risque et digitalisation: mégadonnées et profilage
23 mars	Risques et gestion des mobilités
30 mars	Risques, anthropocène et géo-ingénierie
6 avril	Risque et post/transhumanisme
13 avril	Risque, désobéissance et contestation sociale
20 avril	Discussions et échanges collectifs sur les travaux de fin de session
27 avril	Remise des travaux et échanges en classe

PLAN DES SÉANCES ET LECTURES OBLIGATOIRES

* Les lectures indiquées pourront être modifiées au courant de la session, suivant l'évolution du séminaire et en fonction des intérêts des étudiant.e.s.*

19 janvier – Présentation du cours

- AUCUNE LECTURE

26 janvier – (In)discipline et interdisciplinarité : recherche, identité et professionnalisme [76 p.]

- Claudia Aradau et Jef Huysmans (2014) « Critical Methods in International Relations: The Politics of Techniques, Devices and Acts », *European Journal of International Relations*, vol. 20, no. 3, pp. 596-619.
- Lorenzo Zambenardi (2016) « Politics is Too Important to be Left to Political Scientists: A Critique of the Theory-Policy Nexus in International Relations », *European Journal of International Relations*, vol. 22, no. 1, pp. 3-23.
- Jan Klabbers (2005) « The Relative Autonomy of International Law or The Forgotten Politics of Interdisciplinarity », *Journal of International Law & International Relations*, vol. 1, no. 1-2, pp. 35-48.
- Nikola M. Rajkovic (2019) « Interdisciplinarity », dans Jean D'Aspremont et Sahib Singh (dir.), *Concepts for International Law: Contributions to Disciplinary Thought*, Cheltenham : Edward Elgar, pp. 490-504.
- Diana Rhoten (2004) « Interdisciplinary Research: Trend or Transition », *Items and Issues: Social Science Research Council*, vol 1-2, pp. 6-11.

2 février – La recherche interdisciplinaire : défis en enjeux [90 p.]

Balado :

ACFAS, « la recherche en droit : entretien avec le juriste Pierre Noreau », ACFAS, 16 octobre 2018. Disponible en ligne : <https://baladoquebec.ca/histoire-de-la-science/la-recherche-en-droit-entretien-avec-le-juriste-pierre-noreau> [52 minutes]

- David Grondin et Anne-Marie D'Aoust (2018) « For An Undisciplined Take on IR: The Politics of Situated Scholarship », dans Andreas Gofas, Inanna Hamati-Ataya et Nicholas Onuf (dir.), *The SAGE Handbook of the History, Philosophy and Sociology of International Relations*, Thousand Oaks et Londres: SAGE, pp. 414-427.
- Felicity Callard et Des Fitzgerald (2015) « Feeling Fuzzy: The Emotional Life of Interdisciplinary Collaboration », dans Felicity Callard et Des Fitzgerald, *Rethinking Interdisciplinarity across the Social Sciences and Neurosciences*, Londres: Palgrave Macmillan, pp. 112-128.
- Martti Koskenniemi (2007) « The Fate of Public International Law: Between Technique and Politics », *Modern Law Review*, vol. 70, no. 1, pp. 1-30.

9 février – Risque et société assurantielle: généalogie et gouvernementalité [101 p.]

Article de journal : Patrick Lagacé (2020) « Osäkerhet », *La Presse*, 19 décembre. Disponible en ligne : <https://www.lapresse.ca/actualites/2020-12-19/osaekerhet.php> (12 janvier 2021).

- Magda Fahrni et Marin Petticlerc (2020) « L'avenir (probable) du passé : le risque et l'histoire du Québec », *Globe*, vol. 16, no. 2, pp. 11-25.
- Nicolas Sallée et Benoit Décary-Secours (2020) « De la panique morale à la production expertale: les usages de la catégorie racialisée de gang de rue dans les mutations des politiques de traitement pénal de la jeunesse à Montréal », *Politix*, vol. 2, no. 130, pp. 165-190.
- Thomas Moynihan (2020) « Existential Risk and Human Extinction: An Intellectual History », *Futures*, vol. 116, 102495.
- Ulrich Beck (2003) « La société du risque globalisé revue sous l'angle de la menace terroriste », *Cahiers internationaux de sociologie*, no. 114, pp. 27-33.
- Mariana Valverde, Ron Levi et Dawn Moore (2005) « Legal Knowledge of Risks », dans Law Commission of Canada, *Law and Risk*, Vancouver: University of British Columbia Press, 2005, pp. 86-120.
- Sheila Jasanoff (2019) « Sheila Jasanoff: au-delà de la société des risques, faire science en société », *Natures, Sciences, Sociétés*, vol. 27, no. 4, pp. 452-459.
- David Demortain (2019) « Une société (de l'analyse) du risque ? », *Natures, Sciences, Sociétés*, vol. 27, no. 4, pp. 390-398.

16 février – L'État-Providence et l'émergence du risque: perspective « macro » [101 p.]

Articles de journal et document gouvernemental:

Hilary Strout (2013) « Not Just a Hot Cup Anymore », *The New York Times*, 21 octobre. Disponible en ligne (avec la vidéo): <http://www.nytimes.com/2013/10/21/booming/not-just-a-hot-cup-anymore.html> (5 janvier 2020)

Anne Kettenbeil et Renée Lescop (2020) « LES CHSLD étaient-ils vraiment dans l'angle mort? », *Le Devoir*, 21 décembre 2020. Disponible en ligne : <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/592073/coronavirus-les-chsld-vraiment-dans-l-angle-mort> (14 janvier 2021).

Ministère de la Santé et des Services sociaux, Direction général des aînés et des proches aidants (2020) *Guide pour l'adaptation de l'offre de service en centre d'hébergement et de soins de longue durée en situation de pandémie COVID-19*, version du 12 mars 2020. [16 p.]

- Andrea Smith (2015) « Not-Seeing: State Surveillance, Settler Colonialism, and Gender Violence », dans Shoshana Magnet et Rachel Dubrofsky (dir.), *Feminist Surveillance Studies*, Durham: Duke University Press, pp. 21-38.
- Bo (Luengsurawat) Rittapa et Jacob Lau (2019) « Now You See Me, But You Don't: Neoliberal Visibility and the Politics of Being Counted », *Feral Feminism*, vol. 9, no. 9, pp. 56-74.
- David Demortain (2019) « Les jeux politiques du calcul : Sociologie de la quantification dans l'action publique », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 13, no. 4, pp. 953-972.
- Andrew Lakoff (2008) « The Generic Biothreat, or, How We Became Unprepared », *Cultural Anthropology*, vol. 23, no. 3, pp. 399-428.
- Thomas Poole (2018) *Reason of State: Law, Prerogative and Empire*, Cambridge: Cambridge University Press, pp. 245-291.

23 février – L'expérience individuelle du risque et individualisation du risque: perspective « micro » [107 p., incluant le balado]

Article de journal :

Hanna Rosin (2014), « The Overprotected Kid », *The Atlantic*, avril. Disponible [en ligne] : <https://www.theatlantic.com/magazine/archive/2014/04/hey-parents-leave-those-kids-alone/358631/> (3 janvier 2020).

Balado:

CBC Radio (Ideas) (2019) *How Algorithms Create a “Digital Underclass”*, 4 septembre 2019. Disponible en ligne: <https://www.cbc.ca/radio/ideas/how-algorithms-create-a-digital-underclass-1.5269959> [53 minutes])

- Nicole Constable (2018) « Temporary Intimacies, Incipient Transnationalism and Failed Cross-Border Marriages », dans Christian Groes et Nadine T. Fernandez (dir.), *Intimate Mobilities : Sexual Economies, Marriage and Migration in a Disparate World*, New York et Oxford : Berghan, pp. 52-73.
- Hillary L. Berk (2015) « The Legalization of Emotions: Managing Risk by Managing Feelings in Contracts for Surrogate Labor », *Law and Society Review*, vol. 49, no. 1, pp. 143-177.
- Kelly Fritsch & Anne McGuire (2019) « Risk and the Spectral Politics of Disability », *Body & Society*, vol. 25, no. 4, pp. 29-54.
- Liberty Chee (2020) « “Supermaids” : Hyper-Resilient Subjects in Neoliberal Migration Governance », *International Political Sociology*, vol. 14, no. 4, pp. 366-381.

2 mars – SEMAINE DE LECTURE

AUCUNE LECTURE

9 mars – Risque et droit international [101 p.]

- Miguel A. Centeno et al. (2015) « The Emergence of Global Systemic Risk », *Annual Review of Sociology*, vol. 41, pp. 65-85.
- Marieke de Goede et Gavin Sullivan (2016) « The Politics of Security Lists », *Environment and Planning D: Society and Space*, vol. 34, no. 1, pp. 67-88.
- Frédéric Keck (2013) « Santé animale et santé globale : la grippe aviaire en Asie », *Revue Tiers Monde*, no. 215, pp. 35-52.
- Dimitri Van Den Meerssche et Geoff Gordon (2020) « “A New Normative Architecture” – Risk and Resilience as of Un-Governance », *Transnational Legal Theory*, vol. 11, no. 3, pp. 267-299.
- Jan Klabbers (2020) « The Second Most Difficult Job in the World: Reflections on Covid-19 », *Journal of International Humanitarian Legal Studies*, vol. 11, no. 2, pp. 270-281.

16 mars – Risque et digitalisation : mégadonnées et profilage [104 p.]

Articles de journal:

Sarah Marsh (2020) « Menstruation Apps Store Excessive Information, Privacy Charity Says », *The Guardian*, 21 décembre. Disponible en ligne :

<https://www.theguardian.com/society/2020/dec/21/menstruation-apps-store-excessive-information-privacy-charity-says> (14 janvier 2021).

Zach Campbell, Caitlin L. Chandler et Chris Jones (2020) « Sci-Fi Surveillance: Europe's Secretive Push Into Biometric Technology », *The Guardian*, 10 décembre. Disponible en ligne : https://www.theguardian.com/world/2020/dec/10/sci-fi-surveillance-europes-secretive-push-into-biometric-technology?fbclid=IwAR22zz2ZxMbeGZzitFvn_Jo1aJi1hILGOSNDiqr6ZjqLat5ihTOG0tE0m8w

- David Lyon (2019) « Surveillance Capitalism, Surveillance Culture and Data Politics », dans Didier Bigo, Engin Isin et Evelyn Rupert (dir.) *Data Politics : World, Subjects, Rights*, Londres : Routledge, pp. 64-77.
- Virginia Eubanks (2017) « Chapter 5: The Digital Poorhouse », dans *Automating Inequality: How High-Tech Tools Profile, Police, and Punish the Poor*, New York: St. Martin's Press, pp. 174-200.
- Joseph A. Cannataci (2020) « Rapport du Rapporteur spécial sur le droit à la vie privée », Rapport à l'Assemblée générale des Nations unies, A/75/147, 27 juillet 2020. Disponible en ligne : <http://undocs.org/fr/A/75/147>
- Kristine Eck et Sophia Hatz (2020) « State Surveillance and the Covid-19 Crisis », *Journal of Human Rights*, vol. 19, no. 5, pp. 603-612.
- Lina Dencik, Arne Hintz et Jonathan Cable (2016) « Toward Data Justice? The Ambiguity of Anti-Surveillance Resistance in Political Activism », *Big Data & Society*, vol. 3 no. 2, pp. 1-12.

23 mars – Risques et gestion des mobilités [108 p.]

Articles de journal :

Julia Ainsley et Jacob Soboroff (2020) « Lawyers Say They Can't Find the Parents of 545 Children Separated by Trump », *NBC News*, 21 octobre. Disponible en ligne : https://www.nbcnews.com/politics/immigration/lawyers-say-they-can-t-find-parents-545-migrant-children-n1244066?fbclid=IwAR2iSgvpXyAUF0-MqF4-tsQ6K91HHE4VBLIGIAIE2tgp9iBQ04_FImJa4c (14 janvier 2021).

Speranta Dumitru (2018) « Quand la France était sur le point d'abolir le passeport », *The Conversation*, 11 novembre. Disponible en ligne : <https://theconversation.com/la-france-sur-le-point-dabolir-les-passeports-un-espoir-perdu-106760> (12 janvier 2021).

- Anna Pratt (2010) « Between a Hunch and A Hard Place : Making Suspicion Reasonable at the Canadian Border », *Social and Legal Studies*, vol. 19, no. 4, pp. 461-480.
- Petra Molnar (2020) *Technological Testing Grounds : Migration Management Experiments and Reflections from the Ground Up*, RefuGee Law Lab, p. 1-39.
- E. Tendayi Achiume, Thomas Gammeltoft-Hansen et Thomas Spijkerboer (2020) « Introduction to the Symposium on Covid-189 , Global Mobility and International Law », *American Journal of International Law*, vol. 114, p. 312-316.
- Abdoulaye Hamadou (2020) « Free Movement of Persons in West Africa under the Strain of COVID-19 », *American Journal of International Law*, vol. 114, p. 337-341.
- Frédéric Megret (2020) « Homeward Bound? Global Mobility and the Role of Stet of Nationality During the Pandemic », *American Journal of International Law*, vol. 114, p. 322-326.
- Shahram Khosravi (2008) « The "Illegal" Traveller: An Euto-Ethnography of Borders », *Social anthropology/anthropologie sociale*, vol. 15, no. 3, pp. 321-334.
- Pardis Mahdavi (2014) « Love, Motherhood and Migration: Regulating Migrant Women's Sexualities in the Persian Gulf », *Anthropology of the Middle East*, vol. 9, no. 2, pp. 19-37.

30 mars – Risque, anthropocène et environnement [92 p.]

Balados:

Xiaowei Wang (2020) « Behind China's "Pork Miracle": How Technology is Transforming Rural Hog Farming », *The Guardian (Long Read)*, 8 octobre 2020. Balado disponible en ligne: <https://www.theguardian.com/news/audio/2020/nov/16/behind-chinas-pork-miracle-how-technology-is-transforming-rural-hog-farming-podcast> (14 janvier 2021). [21 minutes]
ou texte écrit disponible en ligne : <https://www.theguardian.com/environment/2020/oct/08/behind-chinas-pork-miracle-how-technology-is-transforming-rural-hog-farming> (14 janvier 2021).

New York Times (The Daily) (2020) « The Sunday Read: How Climate Migration Will Reshape America », 27 septembre 2020. Disponible en ligne: <https://podcasts.google.com/feed/aHR0cHM6Ly9yc3MuYXJ0MTkuY29tL3RoZS1kYWlseQ/episode/Z2lkOi8vYXJ0MTktZXBpc29kZS1sb2NhdG9yL1YwL25VNVdiS2pOVDcwR3pMeldHQkxRDFnYzM4b2g1Qi0tVHgteTF1cnZzbDg?ep=14> (12 janvier 2021). [44 minutes]

Article de journal :

Sean Craig *et al.* (2017) « There Are Toxic Secrets in Canada's Chemical Valley », *Canada's National Observer*, 14 octobre 2017. Disponible en ligne: <https://www.nationalobserver.com/2017/10/14/news/there-are-toxic-secrets-canadas-chemical-valley> (12 janvier 2021).

- Simon L. Lewis et Mark A. Maslin (2015) « Defining the Anthropocene », *Nature*, vol. 519, pp. 171-180.
- Katherine Hirschfeld (2020) « Microbial Insurgency: Theorizing Global Health in the Anthropocene », *The Anthropocene Review*, vol. 7, no. 1, pp. 3-18.
- Cameron Harrington et Clifford Shearing (2017) « Towards a Security of Care in the Anthropocene », dans *Security in the Anthropocene: Reflections on Safety and Care*, Bielefeld: Transcript, pp. 109-140.
- Detlef Müller-Mahn, Mar Moure et Million Gebreyes (2020) « Climate Change, the Politics of Anticipation and Future Risks in Africa », *Cambridge Journal of Regions, Economy and Society*, vol. 13, no. 2, pp. 343-362.
- Comité des droits de l'Homme, « Constatations adoptées par le Comité au titre de l'article 5 (par. 4) du Protocole facultatif, concernant la communication n° 2728/2016, CCPR/C/127/D/2728/2016, 23 septembre 2020.

6 avril – Risque et post/trans humanisme [86 p.]

Article de journal :

Winona Laduke (2019) « The White Earth Band of Ojibwe Legally Recognized the Rights of Wild Rice. Here's Why », *Yes Magazine*, 1 février. Disponible [en ligne]: <https://www.yesmagazine.org/environment/2019/02/01/the-white-earth-band-of-ojibwe-legally-recognized-the-rights-of-wild-rice-heres-why/?fbclid=IwAR3H7xRqJsmWeKgxzmh0Nzi2xgaCJ4emeiCVgA0Iej82LICdyJ5IRG-JTqk> (4 janvier 2021).

- Laurent Fripiat (2015) « Transhumanisme », dans Gilbert Hottons, Jean-Noël Missa et Layurence Perbal (dir.), *L'humain et ses préfixes : une encyclopédie du transhumanisme et du posthumanisme*, Paris : Vrin, pp. 163-174.
- Yoriko Otomo (2016) *Unconditional Life: The Postwar International Law Settlement*, Oxford: Oxford University Press, pp. 21-48.
- Audra Mitchell (2017) « Only Human? A Worldly Approach to Security », *Security Dialogue*, vol. 45, no. 1, pp. 5-21.
- J.R. McNeill (2010) *Mosquito Empires: Ecology and War in the Greater Caribbean, 1620–1914*, New York: Cambridge University Press, pp. 1-11 et pp. 304-314.
- Anna Tsing (2018) « Résurgence holocénique contre plantation anthropocénique », *Multitudes*, n° 72, pp. 77-85.
- Mathilde Cohen (2017) « Animal Colonialism: The Case of Milk », *American Journal of International Law Unbound*, vol. 111, pp. 267-271.

13 avril – Risque et désobéissance, contestations sociales [90 p.]

Vidéo (ou texte) : Idris Robinson (2020) « Comment ça devrait pouvoir se faire/How it Might Should Be Done ». Texte en français ou vidéo en anglais Disponible en ligne : <https://lundi.am/Comment-ca-devrait-pouvoir-se-faire>

- David Kennedy (2016) *A World of Struggle: How Power, Law, and Expertise Shape Global Political Economy*, Princeton: Princeton University Press, pp. 108-135.
- Anne-Marie D'Aoust (2020) « Caring Like a State: Politicizing Love, Touch and Precarious Lives in Times of COVID-19 », *On_Culture*, vol. 9, numéro special « Love: Politics, Practices, Perspectives », Disponible en ligne:
- Virginia Eubanks (2018) « Conclusion: Dismantling the Digital Poorhouse », dans *Automating Inequality: How High-Tech Tools Profile, Police, and Punish the Poor*, New York: St. Martin's Press, pp. 201-217.
- « Violences policières, généalogie d'une violence d'État : Entretien avec le sociologue Michel Kokoreff », *lundimatin*, 20 décembre 2020. Disponible en ligne : <https://lundi.am/Repartir-Ordonner-Tuer-Une-genealogie-des-violences-policieres-Entretien-avec> (12 janvier 2021).
- « Pour une écologie sans transition - Désobéissance écolo Paris – Les goélands à l'attaque », *Lundimatin*, no. 248, 23 juin 2020. Disponible en ligne; <https://lundi.am/Pour-une-ecologie-sans-transition-Desobeissance-Ecolo-Paris> (14 janvier 2021).
- Paul Slovic (2020) « Risk Perception and Risk Analysis in a Hyperpartisan and Virtuously Violent World », *Risk Analysis*, vol. 40, no. S1, pp. 2231-2239.

20 avril – Discussions et échanges collectifs sur les travaux de fin de session

AUCUNE LECTURE

27 avril – Remise des travaux et échanges

AUCUNE LECTURE

EXPLICATIONS DÉTAILLÉES DES MÉTHODES D'ÉVALUATION

1. Présence et participation active aux séminaires – 20%

Votre présence à tous les séminaires est requise. **Comme la présence est la condition *sine qua non* de la participation, deux absences du séminaire insuffisamment motivées sera considéré comme un abandon du cours.**

Pour cette évaluation, nous tiendrons compte de votre participation aux discussions: la participation active requiert ***une écoute active et une tentative dynamique de mise en relation, que ce soit avec les lectures, avec vos collègues et/ou avec nous.***

- Intervenez-vous en classe pour appuyer ce qu'un.e collègue vient de dire? Pour argumenter le contraire ? Pour nuancer son propos ? etc.
- Vos interventions renvoient-elles aux lectures ou bien utilisez-vous des anecdotes pour masquer un manque de préparation?
- Tentez-vous de répondre lorsque nous vous posons ou lorsque vos collègues vous posent une question?
- Intervenez-vous constamment sans tenter d'entrer en dialogue avec les autres, simplement pour exprimer votre opinion ?
- Demandez-vous des explications ou des clarifications quant à certains points des lectures ou des présentations qui vous semblaient flous, nébuleux ou cryptiques ?

Nous évaluerons conjointement votre présence et participation individuelle à chaque semaine. **La note finale reflétera la qualité de votre participation globale.** Ainsi, si vous avez une « mauvaise semaine » mais que vous participez très bien tout au long de la session, soyez assuré.e.s que cela ne se reflétera pas sur votre note finale.

Objectifs pédagogiques du type d'évaluation proposée (ou « À quoi ça sert ?? »)

<i>Apprendre à s'exprimer en public</i>	Comment intervenir dans une discussion de manière efficace? Comment exprimer ses idées clairement?
<i>Apprendre à développer l'écoute active</i>	L'écoute active est souvent sous-estimée, à l'université comme à l'extérieur de celle-ci: les exigences de performance et de réussite font en sorte que nous sommes porté.es à nous « préparer à avoir raison » (en préparant en tête nos arguments, prêts à être déployés) plutôt qu'à écouter et ajuster notre propos selon ce qui est dit. Répondons-nous aux questions des collègues ou bien dévions-nous le sujet? Donnons-nous suite à ce que les collègues disent et expriment ou changeons-nous de sujet dès que possible pour nous ramener sur un terrain qui nous semble plus confortable?
<i>Apprendre à lire des textes de manière critique</i>	Qu'est-ce que les auteurs.trices font très bien ? Oublient ? Sous-estiment? Etc.
<i>Apprendre à débattre avec des collègues</i>	Le débat n'est pas une mauvaise chose: débattre ne veut pas dire « chicane à éviter», débattre ne veut pas dire

<i>dans un environnement respectueux</i>	attaquer quelqu'un personnellement. Débattre, ça s'apprend: c'est répondre aux idées et arguments exprimées par quelqu'un et tenter d'y répondre. Le débat permet de confronter ses idées et sa vision du monde avec celles des autres.
<i>Apprendre à faire des liens conceptuels entre des textes</i>	Qu'est-ce qui unit des textes ensemble, même lorsque le sujet empirique diffère? Quelle problématique, quelle question semble les animer?

2. Précis de lecture - 30%

À chaque semaine, vous devrez écrire des réponses aux textes assignés, que nous nommons « précis de lectures », et qui constituent en fait en une entrée sur le blogue du cours. Ces précis correspondront à vos réflexions critiques argumentés que les lectures auront suscitées chez vous. Ces précis de lecture serviront de base pour les discussions des séminaires.

Vous n'avez pas à faire de précis de lecture pour la semaine où vous animerez le séminaire.

**** Il n'est pas obligatoire que ce précis couvre toutes les lectures et balados. Vous devez cependant au moins discuter de trois textes universitaires par précis. Les balados comptent comme un texte universitaire, mais pas les articles de journaux. ****

**** Attention, il ne s'agit pas de résumés de lecture! Nous tenons pour acquis que vous faites les lectures. ****

Par conséquent, votre précis de lecture doit refléter une réflexion critique argumentée de votre part. Des exemples de précis seront distribués à la première séance pour vous donner une idée concrète de l'exercice à faire.

- Votre précis doit obligatoirement se terminer par deux questions qui pourront être utilisées par la personne qui dirige le séminaire pour animer la discussion en classe;
- Notez bien que ces précis sont **relativement courts**: ils doivent être d'**environ une page à simple interligne** (vous pouvez en faire plus si vous vous sentez inspiré.e par le sujet de la semaine, mais votre précis ne doit pas dépasser 3 pages). Ces précis ne sont évidemment pas aussi « polis » qu'un travail de session, ils ne nécessitent pas une introduction ou une conclusion: ils devraient refléter vos notes de lectures et vos réflexions lors de vos lectures ;
- Chaque semaine, vous devez mettre en ligne vos précis sur le blogue du cours. Le blogue ne sera activé qu'au début de la session;
- **Votre précis doit être disponible sur le blogue au plus tard à 17h00 le dimanche précédant le séminaire**, ceci afin de donner une chance à vos collègues qui dirigeront le séminaire de lire toutes vos entrées et de s'inspirer de vos précis et questions pour diriger le séminaire. Rappelez-vous que vous apprécierez aussi que les autres soient aussi ponctuels lorsque ce sera votre tour de diriger le séminaire !

L'évaluation ne sera pas faite de façon ponctuelle, mais sera une appréciation qualitative GLOBALE de vos efforts. Ainsi, si vos deux premiers précis sont moins efficaces que les 6 précis subséquents, votre note finale reflétera néanmoins la qualité d'ensemble des précis envoyés.

Nous corrigerons et commenterons vos deux premiers précis afin que vous ayez rapidement une indication, à savoir si vos réflexions critiques argumentées sont satisfaisantes dans le cadre de cette évaluation. Votre rendement vous sera toutefois rapidement communiqué au cours de la session si vous êtes dans une situation critique ou si vos précis sont insatisfaisants.

Objectifs pédagogiques du type d'évaluation proposée (ou « À quoi ça sert ?? »)

<i>Apprendre à lire des textes de manière critique</i>	Qu'est-ce que les auteurs.trices font très bien ? Oublient ? Sous-estiment? Etc.
<i>Apprendre à débattre avec des collègues</i>	Le débat n'est pas une mauvaise chose: débattre ne veut pas dire « chicane à éviter», débattre ne veut pas dire attaquer quelqu'un personnellement. Débattre, ça s'apprend: c'est répondre aux idées et arguments exprimées par quelqu'un et tenter d'y répondre. Le débat permet de confronter ses idées et sa vision du monde avec celles des autres.
<i>Apprendre à faire des liens conceptuels entre des textes</i>	Qu'est-ce qui unit des textes ensemble, même lorsque le sujet empirique diffère? Quelle problématique, quelle question semble les animer?
<i>Apprendre à développer une autonomie intellectuelle par rapport au contenu présenté en classe</i>	Vous avez votre propre connaissance/compréhension du risque, des relations internationales et du droit international. Vous êtes en droit de questionner les propos des auteurs.trices et d'évaluer les mérites, le bien-fondé de leur position en examinant leurs présupposés (épistémologiques, ontologiques, normatifs) et les arguments qu'ils/elles proposent.
<i>Apprendre à rédiger un texte argumentatif</i>	Qu'est-ce qui distingue un argument d'une opinion et pourquoi distinguer les deux est-il important? Qu'est-ce qui fait qu'un argument est porteur, efficace, convaincant?
<i>Apprendre à présenter des arguments pour appuyer sa position</i>	Quelle est la manière la plus efficace de convaincre quelqu'un du bien-fondé de notre position? Comment mobiliser un.e auteur.trice pour donner du poids à notre propre position?

3. Direction de séminaire – 10%

Vous devez prendre en main la direction du séminaire: aujourd'hui, c'est vous le/la professeur.e! Cela implique que vous devez non seulement faire les lectures obligatoires de la semaine, mais également prendre connaissances des précis de lecture de vos collègues et des questions posées.

1. L'objectif n'est évidemment pas de poser toutes les questions de tous les précis lors de votre animation! Il s'agit pour vous d'identifier, dans un premier temps, quels sont les

thèmes/enjeux/questions pertinents dans le cadre de la séance qui VOUS touchent et VOUS intéressent et que vous voudriez couvrir en classe.

2. De là, vous devez organiser la séance en vous inspirant des précis de vos collègues et de vos questions. Il ne s'agit pas de passer chaque texte au peigne fin, l'un après l'autre: il s'agit pour vous d'identifier des thèmes ou des questions qui nous permettront d'aborder tous les textes et de les faire dialoguer ensemble. Des thèmes particuliers ressortent-ils des précis? Y a-t-il un texte en particulier avec lequel la plupart des collègues sont en accord/en désaccord ? Pourquoi?

Un défi de la direction de séminaire est d'interpeller directement vos collègues en lien avec leurs précis. Par exemple : « Dans ton précis, tu dis X, mais Y dit Z. Pourquoi penses-tu qu'il/qu'elle a tort ? » ; « X mentionne dans son précis qu'il pense que l'aide au développement est inutile, mais je ne suis pas d'accord. Voici pourquoi :... ». Deux étudiants.es semblent avoir des opinions diamétralement opposées? Confrontez-les: « Tu dis que le concept de gouvernementalité est peu utile pour comprendre la politique internationale, mais X indique qu'il pense que c'est LE concept le plus important aujourd'hui. Pourquoi? »

Objectifs pédagogiques du type d'évaluation proposée (ou « À quoi ça sert ?? »)

<i>Apprendre à s'exprimer en public</i>	Comment intervenir dans une discussion de manière efficace? Comment exprimer ses idées clairement?
<i>Apprendre à développer l'écoute active</i>	L'écoute active est souvent sous-estimée, à l'université comme à l'extérieur de celle-ci : les exigences de performance et de réussite font en sorte que nous sommes portés.es à nous « préparer à avoir raison » (en préparant en tête nos arguments, prêts à être déployés) plutôt qu'à écouter et ajuster notre propos selon ce qui est dit. Répondons-nous aux questions des collègues ou bien faisons-nous dévier le sujet? Donnons-nous suite à ce que les collègues disent et expriment ou changeons-nous de sujet dès que possible pour nous ramener sur un terrain qui nous semble plus confortable?
<i>Apprendre à assumer des positions de leadership</i>	Assumer une direction implique ici de faire des choix qui orienteront de manière significative les débats, ainsi que la prise de parole des autres. Sur quelles assises effectuons-nous ces choix? Quelles questions peuvent amener le plus de voix à se faire entendre sur un sujet? Comment se préparer efficacement à répondre aux (remises en) questions des autres? Comment relancer une discussion lorsqu'un sujet semble épuisé?
<i>Apprendre à débattre avec des collègues dans un environnement respectueux</i>	Le débat n'est pas une mauvaise chose: débattre ne veut pas dire « chicane à éviter», débattre ne veut pas dire attaquer quelqu'un personnellement. Débattre, ça s'apprend: c'est répondre aux idées et arguments exprimées par quelqu'un et tenter d'y répondre. Le débat permet de confronter ses idées et sa vision du monde avec celles des autres.
<i>Apprendre à faire des liens conceptuels entre des textes</i>	Qu'est-ce qui unit des textes ensemble, même lorsque le sujet empirique semble différer? Quelle problématique, quelle question semble les animer?

4. Problématique écrite de recherche et bibliographie indicative – 10%

Nombre de mots : 1 500 mots (cela exclue la page de garde, les notes de bas de page, les annexes ainsi que la bibliographie). Le travail final, rédigé en équipes de 2 ou 3 étudiants.es, sera d'une longueur de **8 000 à 10 000 mots**.

Pour les fins du plan, la section 1 (Problématique/Revue de la littérature) devrait être, de loin, la plus importante de votre plan.

CONTENU DE LA PROBLÉMATIQUE

Faire une brève introduction. Celle-ci constitue une partie importante de votre travail. Elle doit éveiller chez le lecteur un intérêt particulier et stimuler son envie de prendre connaissance de la

suite de votre analyse. Il est donc important **d'amener** votre sujet en formulant un préambule qui situe le sujet et le place dans son contexte général; Il faut, ensuite, **poser** le sujet. C'est-à-dire en deux ou une phrase résumer votre problématique de laquelle émerge la question centrale ou l'objectif principal guidant votre travail.

1) Problématique/Revue de la littérature

La problématique est l'élément le plus important du plan car elle sert de point d'ancrage pour tout le travail. Il s'agit ici d'identifier un problème, un enjeu, une situation, etc. et d'expliquer pourquoi il est important d'écrire sur celui-ci. Généralement, la problématique met en lumière deux éléments : 1) la littérature disponible ne discute pas de ce problème et/ou; 2) l'analyse de façon erronée, incomplète, etc.

2) Questions de recherche (1 centrale et 1-2 secondaires)

Les questions de recherche sont extrêmement importantes car elles orientent, guident, et structurent votre réflexion et votre recherche. En clarifiant ainsi vos objectifs, vous structurez les attentes de vos lecteurs/lectrices et évitez ainsi une possible confusion. Les questions sont généralement de deux ordres : 1) **descriptif** (que se passe-t-il? Pourquoi X agit-il de cette façon? Quels sont les liens entre X & Y?) ou 2) **normatif** (comment peut-on améliorer X? Que devrions-nous faire?) A ce niveau il faut donc: formuler une thèse qui sera argumentée et soutenue tout au long du travail ou une hypothèse générale au problème posé – laquelle hypothèse sera confirmée ou infirmée à la lumière des développements de votre travail de recherche –, préciser les objectifs poursuivis par votre travail et mettre en exergue la pertinence de votre problématique.

3) Thèse de recherche ou hypothèses de recherche

Intimement liées aux questions, les hypothèses de recherche orientent votre écriture en (dé)limitant les objets/sujets de votre recherche. Dans le cadre d'une recherche en sciences sociales comme celle que vous ferez, on mettra davantage l'emphase sur les thèses (i.e. les réponses argumentées aux questions posées) dont vous ferez la démonstration plutôt que sur des hypothèses (i.e. qui vous engagerait dans une recherche empirique et une collecte de données plus importantes).

4) Méthodologie / Cadre théorique

Finalement, la section méthodologie doit mettre l'accent sur la façon dont vous comptez réaliser ou faire la démonstration de vos hypothèses/thèses: quelles sources documentaires ou autres (interviews, archives, documentation officielle, etc.) utiliserez-vous? De quelle(s) façon(s) les utiliserez-vous et pourquoi? Quant au cadre théorique, celui-ci doit *grosso modo* permettre à votre auditoire de comprendre le point de vue à partir duquel vous analyserez le problème.

Bibliographie : 15 sources documentaires scientifiques (monographies et articles scientifiques). Cela exclut les sites web, les journaux (*Le Devoir*, *La Presse*), les rapports officiels (gouvernementaux, d'organisations internationales et d'ONGs), etc. qui, bien qu'ils puissent être utiles dans le travail final, doivent être mis de côté pour la réalisation du plan.

Objectifs pédagogiques du type d'évaluation proposée (ou « À quoi ça sert ?? »)

<i>Apprendre à faire une recherche ciblée</i>	Comment trouver des sources scientifiques sur un sujet donné ? Comment évaluer la pertinence scientifique des sources ?
<i>Apprendre à développer une problématique de recherche</i>	Identifier un casse-tête initial qui pique la curiosité du lecteur. Suite aux lectures, comment proposer une thèse (prise de position) qui propose une réponse au casse-tête donné.
<i>Apprendre à synthétiser ses idées</i>	Comment résumer l'essentiel d'un ensemble de lectures sur un sujet donné ?

5. Travail de recherche – 30%

Chaque équipe formée de 2 ou 3 étudiants.es un travail de recherche sur un sujet de son choix, tel qu'approuvé par la professeure. Plusieurs types de travaux de recherche sont possibles et les détails de différentes options (recherche portant sur un concept, une étude de cas mobilisant un cadre théorique, une revue de littérature critique sur un thème, etc.) seront présentés plus tard dans la session. Parmi les travaux possibles, notons :

- **Étude de cas spécifique** (p. ex : Les algorithmes comme outils de gestion de risque; le contrôle à distances des migrants.es en Europe; Google comme outil de surveillance, etc.);
- **Étude conceptuelle** (p. ex : Comprendre la sécurité comme « risque »; la notion de gouvernementalité, etc.)
- **Revue critique de littérature d'une approche théorique ou disciplinaire sur le risque** (p. ex : les contributions en anthropologie sur le risque ; la société du risque selon Ulrich Beck, etc.)
- **Revue critique de littérature d'un objet d'étude** (p. ex.: l'anthropocène et le risque ; le rôle des animaux en lien avec la sécurité, etc.)

L'objectif est que chaque étudiant.e puisse faire un travail en fonction de ses intérêts et besoins dans le cadre de son parcours universitaire. Nous vous encourageons fortement à venir nous rencontrer pour que nous discussions ensemble d'options possibles de travail en fonction de vos intérêts.

Le travail doit faire **environ 8 000 mots (soit environ 25 pages) pour une équipe de deux étudiants.es ou de 10 000 mots pour une équipe de trois étudiants.es**, excluant la bibliographie et les pages liminaires. Le travail de recherche doit proposer une thèse qui sera méthodiquement argumentée dans le corps du travail par des références à des sources spécialisées et qui mettra de l'avant votre travail de réflexion.

Le travail devra respecter les consignes suivantes :

- 1- Page titre ;
- 2- Table des matières ;
- 3- Interligne et demi et justifié ;
- 4- Marges de 2,5 cm (haut), 2,5 cm (bas), 2,5 cm (gauche) et 2,5 cm (droite) ;
- 5- Police Times New Roman en 12 pt.

6- La bibliographie et la table des matières sont requises en sus du texte

Les travaux doivent être remis en version électronique au plus tard au début du cours du 27 avril et doit être envoyé à l'adresse courriel des deux professeurs, à moins d'avis contraire ou d'entente préalable avec les professeurs.

Objectifs pédagogiques du type d'évaluation proposée (ou « À quoi ça sert ?? »)

<i>Apprendre à faire une recherche ciblée dans un cadre universitaire</i>	Comment trouver des sources scientifiques sur un sujet donné ? Comment évaluer la pertinence scientifique des sources pour un sujet donné ?
<i>Apprendre à développer une problématique de recherche</i>	Identifier un casse-tête initial qui pique la curiosité du lecteur. Suite aux lectures, comment proposer une thèse (prise de position) qui propose une réponse au casse-tête donné.
<i>Apprendre à développer ses idées</i>	Comment résumer l'essentiel d'un ensemble de lectures sur un sujet donné? Comment se positionner suite à l'exposition d'idées divergentes sur un même sujet?
<i>Apprendre à développer une autonomie intellectuelle</i>	Vous êtes en droit de questionner les propos des auteurs.trices et d'évaluer les mérites, le bien-fondé de leur position en examinant leurs présupposés (épistémologiques, ontologiques, normatifs) et les arguments qu'ils/elles proposent.
<i>Apprendre à rédiger un texte argumentatif</i>	Qu'est-ce qui distingue un argument d'une opinion et pourquoi distinguer les deux est-il important? Qu'est-ce qui fait qu'un argument est porteur, efficace, convaincant? Comment mobiliser des auteurs, des textes, des données pour appuyer vos propos dans le cadre d'un travail universitaire?
<i>Apprendre à présenter des arguments pour appuyer sa position</i>	Quelle est la manière la plus efficace de convaincre quelqu'un du bien-fondé de notre position? Comment mobiliser des auteurs, des textes et des données pour appuyer vos propos dans le cadre d'un travail universitaire et donner du poids à votre position?

RESSOURCES, RESPECT DES POLITIQUES ET AUTRES DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES

La prestation de ce cours respecte les principes des politiques, règlements et autres documents de l'UQAM et les politiques du Département des sciences juridiques (disponibles à : <http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Pages/Reglements.aspx> et <http://www.juris.uqam.ca/departement/reglements-et-politiques.html>)

- 1) la **Charte des droits et des responsabilités des étudiantes et des étudiants**, adoptée par l'Université du Québec à Montréal en mai 2000 ;
- 2) le **Règlement no. 8** des études de cycles supérieurs;

- 3) le **Règlement no. 33** sur la reprographie de matériel didactique à des fins d'enseignement;
- 4) la **Politique relative aux examens et aux travaux**;
- 5) la **Politique relative à l'éthique de la recherche avec des êtres humains**
- 6) le **Règlement no. 18** sur les infractions de nature académique
- 7) la **Politique no. 16** contre le harcèlement sexuel

RÈGLEMENT N° 18 SUR LES INFRACTIONS DE NATURE ACADÉMIQUE (PLAGIAT)

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

1. la substitution de personnes;
2. l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence;
3. la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant;
4. l'obtention par vol, manoeuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée;
5. la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé;
6. l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne;
7. l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle;
8. la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances;
9. la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire création, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18. Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

POLITIQUE N° 16 VISANT À PRÉVENIR ET À COMBATTRE LE SEXISME ET LES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL

Les violences à caractère sexuel se définissent comme étant des comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. Les violences à caractère sexuel peuvent se manifester par un geste unique ou s'inscrire dans un continuum de manifestations et peuvent comprendre la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace implicite ou explicite, la contrainte ou l'usage de force.

Les violences à caractère sexuel incluent, notamment :

- la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes;
- les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées;
- la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel;
- les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée;
- les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme;
- le (cyber) harcèlement sexuel;
- la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement;
- les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés;
- l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle;
- l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue;
- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

Pour plus d'information :

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf

<p>Pour obtenir du soutien ou faire un signalement Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (514) 987-3000, ext. 0886 Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM : harcelement.uqam.ca</p>	<p>CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM : (514) 987-0348 calacs@uqam.ca trevepourelles.org</p>	<p>Soutien psychologique Services à la vie étudiante – SVE (514) 987-3185 Local DS-2110 Service de la prévention et de la sécurité : (514) 987-3131</p>
--	---	--

ÉTUDIANT.E.S EN SITUATION DE HANDICAP

Le Service de la vie étudiante (SVE) de l'UQAM offre une vaste gamme de services destinés aux étudiant.e.s en situation de handicap.

Voici un aperçu des services offerts :

1. Si vous souffrez d'un handicap, prenez rendez-vous avec l'un de nos conseillers pour faire évaluer vos besoins, afin de déterminer les mesures de soutien ou les aménagements qui pourraient vous aider.
2. Vous pouvez obtenir du soutien dans vos demandes de prêts et bourses, ainsi que pour le Programme d'allocation pour des besoins particuliers.
3. Des aménagements sont possibles si la passation de vos examens pose des défis particuliers. Vous pouvez aussi faire une demande d'interprète en cas de besoin.
4. Plusieurs infrastructures de l'UQAM sont conçues avec un souci d'accessibilité pour faciliter vos déplacements, votre hébergement et assurer votre sécurité.

Pour plus d'information : <https://vie-etudiante.uqam.ca/>

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

POLITIQUE 16 CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.

1. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
2. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
3. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
4. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
5. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
6. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
7. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :
Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement
514-987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :

<http://www.harcelement.uqam.ca>

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514-987-0348
calacs@uqam.ca
www.trevezpourelles.org

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : 514-987-3185 Local DS-2110

Pour le Service de la prévention et de la sécurité : **514-987-3131**

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

- ...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels;
- ...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail;
- ...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux;
- ...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-vous voir au W-2520!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook : Centre de développement professionnel – FSPD UQAM



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez consulter sur le site r18.uqam.ca des capsules vidéos qui vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.



Guide à l'intention des enseignant(e)s de l'UQAM

Qu'est-ce que le R18?

C'est le règlement institutionnel sur les infractions de nature académique. La gestion de ce règlement se fait grâce à un logiciel (*Infractions*) automatisé, particulièrement efficace pour faire le suivi des cas de récidive.

Conditions gagnantes pour éviter le plagiat!

- Mettre l'encart du R18 dans votre plan de cours.
- Parler du plagiat lors du premier cours du trimestre et avant un examen ou la remise d'un travail, ne serait-ce que quelques minutes afin de sensibiliser votre groupe au phénomène et lui dire que de courtes capsules sont à disposition pour se familiariser avec le sujet (voir www.r18.uqam.ca). Cette information est particulièrement utile aux étudiant(e)s de première année.
- Les orienter vers le site www.infosphere.uqam.ca pour ceux et celles qui désirent un aide-mémoire méthodologique ou qui n'ont pas les bases pour les règles de citation.
- Pour les travaux, bien expliquer en classe et dans le plan de cours le type d'entraide qui est permis ou interdit, c'est-à-dire ce qui est attendu de chacun. Par exemple, deux étudiant(e)s peuvent faire de la recherche et échanger sur leurs découvertes, mais il est important que les travaux soient distincts l'un de l'autre.
- Lors des examens en classe, laisser un espace entre chacun des étudiant(e)s. Si ce n'est pas possible, distribuer des versions différentes du même examen, avec une page frontispice de couleur différente.
- Transmettre des consignes claires lors d'un examen: les étudiant(e)s ne peuvent pas consulter de téléphone ou de montre intelligents. Pas même pour regarder l'heure!
- Si vous êtes témoin de la commission d'une infraction lors d'un examen: noter les informations nécessaires (qui, quoi, comment, quand, où), mais n'enlevez pas la copie d'examen à l'étudiant(e), car cela risquerait de créer une situation conflictuelle et de déranger les autres étudiant(e)s, laissez l'étudiant(e) terminer son examen.
- Si vous avez des soupçons ou même la certitude de la commission d'une infraction académique, ne mettez pas zéro au travail ou à l'examen, mais faites un rapport de signalement. Vous éviterez ainsi deux conséquences possibles :
 - que l'étudiant(e) fasse une demande de révision de note et que votre note soit modifiée puisque vous n'avez pas suivi la bonne procédure;
 - qu'il n'y ait pas de trace de la commission d'une infraction au dossier de l'étudiant(e), échappant ainsi au suivi systématique qui est fait lors de la commission d'une infraction, notamment lors de récidive(s).

Les étapes lors du dépôt d'un rapport de signalement, version simplifiée

1. Dépôt du rapport de signalement via le logiciel [Infractions](#). C'est tout! C'est rapide et simple!
2. Enquête effectuée par le, la Responsable facultaire des Dossiers d'Infraction Académique ([liste des RDJA](#)).
3. S'il y a une preuve suffisante, le dossier est transmis au Comité facultaire sur les infractions de nature académique.
4. Si l'étudiant(e) est sanctionné(e), il, elle peut aller en appel.

Pour plus d'information, communiquez avec le, la responsable de votre Faculté/École ou [Marc-Olivier Desbiens](#), secrétaire du Comité institutionnel sur les infractions de nature académique.



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site r18.uqam.ca. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

INFO
SPHÈRE

Infosphère est l'un de ces outils indispensables: un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.